GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 3 Juin.

AGRICULTURE.

MANIERE

De recueillir le treſle, par M. de Ferrand.

ON ne fane point le trefle avec une fourche, comme le foin ordinaire. Quand les *andins* ſont ſecs d'un côté on les retourne de l'autre, comme les javelles de bled. Lorſqu'il eſt tout-à fait ſec, on le met en meule d'une moyenne groſſeur, toutes les fleurs du premier lit tournées en haut, comme quand il étoit ſur pied, tous les autres lits de fleurs en bas en diminuant, & en lui donnant la forme d'un pain de ſucre. Lorſqu'il a ainſi ſué environ huit jours, on le met en bottes de 20 ou 30 livres, en obſervant de ramaſſer avec ſoin les feuilles & les fleurs au milieu des bottes, afin qu'il s'en perde moins en les remuant.

Pour avoir de la graine de trefle, il faut en laiſſer, ſur le total de la ſeconde coupe, deux arpens mûrir huit ou dix jours de plus que l'autre; le ſerrer à part pour le battre pendant les fortes gelées, avec beaucoup plus de force & d'art que les autres graines. Cette quantité doit ſuffire, à raiſon de huit livres par arpent dans les commencemens, & de ſix après l'amélioration. Le trefle qui en réſulte eſt auſſi bon, & ſuffit, ainſi que l'autre, ſans avoine, pour les chevaux de travail. On doit d'autant moins répugner à faire l'eſſai de la méthode que je propoſe, dit l'Auteur, qu'on ne riſque tout au plus que le prix de la ſemence, qui peut ſe monter la premiere année à quarante ſols par arpent; & ſi l'on s'appercevoit à la moiſſon que le trefle ne fût pas levé (ce qui n'auroit point d'exemple) on travailleroit les terres à l'ordinaire, ſans en ſouffrir d'autres dommages.

Comme pluſieurs perſonnes pourroient ſe trouver dans le cas de faire des eſſais ſur la culture du trefle, & qu'elles ignoreroient la façon de diſpoſer les terres médiocres, incultes, & les prairies défrichées à recevoir utilement cette plante, je crois devoir indiquer la culture de ces terres, parce que la méthode que j'ai donnée ne regarde que celles qui ſont en bonne culture.

Il faut l'année qui précéde la ſemence fortifier les terres avec du fumier bien pourri, à proportion de leur beſoin; leur donner enſuite de deux mois en deux mois juſqu'à quatre bons labours, à commencer d'après l'extenſion du fumier, & après chaque labour un coup de bonne herſe de fer un peu chargée, derriere laquelle on attachera un rateau auſſi de fer qui la débordera d'un demi-pied de chaque côté de trois rangs de dents de hauteur Il faut obſerver que ces rangs ne ſoient pas ſur la même ligne. L'un & l'autre ſervent à briſer la terre, & à en arracher les mauvaiſes herbes avec leurs racines. On les raſſemble en tas d'eſpaces en eſpaces pour les enlever. On aura ſoin la premiere année d'employer huit livres de ſemences par arpent. On pourra la même année les ſemer ſur les grains de Mars, & enſuite continuer la culture comme

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

dans les bonnes terres. Remarquez que le trefle ſe ſeme comme la navette, en obſervant de partager également les ſix ou huit livres de graine de chaque arpent.

OBSERVATIONS

Sur les patates ou pommes de terre.

Depuis long-temps notre Gazette retentit des éloges qu'on fait des pommes de terre ; tout le monde s'eſt empreſſé à les multiplier, à les diſtribuer aux Pauvres, à les employer à faire du pain. On a vanté la bonté de ce pain, on a prouvé qu'il étoit très-ſain, & l'on a fait voir que depuis long-temps il étoit en uſage en Allemagne, où il ſe ſervoit ſur les bonnes tables comme une eſpece de régal.

Malgré tant de témoignages qui paroiſſoient authentiques, une perſonne (*a*) vient de s'élever contre cette nourriture & ſoutient que c'eſt mal à propos qu'on avance *que ce pain eſt agréable au goût, ſain & de facile digeſtion.* Une aſſertion auſſi fauſſe, dit-il, eſt démentie par une voix publique.

A l'égard *du goût*, nous pouvons en décider, pour en avoir mangé de différents endroits, & nous l'avons effectivement trouvé bon, ainſi que d'autres perſonnes à qui on en avoit envoyé. Quant à la *ſalubrité*, pluſieurs Médecins nous ont aſſuré qu'il étoit ſain, & qu'il n'étoit point de difficile digeſtion. On nous a ſeulement fait obſerver que ce pain n'étoit pas aſſez ſolide pour des gens qui travaillent beaucoup & qui n'ont ſouvent que du pain pour nourriture. Nous ſçavons que dans quelques Provinces on ne nourrit les ſervantes de baſſe-cour qu'avec des patates, & qu'elles ne ſont nullement incommodées de cette nourriture. Nous n'apporterons point pour exemple des eſtomachs Allemands & Irlandois ; on ſçait qu'ils ſont très robuſtes ; mais ſi des filles ou femmes s'en nourriſſent ſans être incommodées, on peut croire que ce légume n'eſt point indigeſte.

(*a*) *Comme cette perſonne, en nous écrivant, n'a point marqué ſi elle vouloit être connue ou non, nous avons cru devoir différer de publier ſon nom juſqu'à ce que nous euſſions ſon aveu.*

L'Auteur de la Lettre promet de dire *la raiſon pour laquelle les pommes de terre ne ſont d'aucune utilité.* Ce ſont ſes propres expreſſions.

Comme tout ce qui intéreſſe l'humanité ne peut être négligé, nous le prions de vouloir bien nous faire part de ſes obſervations, afin que nous les communiquions au Public. L'Auteur ajoute à ſes réflexions, *qu'il eſpere que dorénavant on ne ſera plus obligé d'avoir recours à des pommes de terre pour vivre.* Ce ſouhait & cette eſpérance ſont dignes d'un *véritable ami des hommes*, & il eſt bien à deſirer qu'on ne ſoit plus obligé d'adreſſer à la plupart des Habitans des campagnes ce vers de Virgile :

Sic vos non vobis fertis aratra.

Mais juſqu'à ce que l'Agriculture ſoit portée au degré de perfection auquel elle peut atteindre, il faudra toujours chercher des moyens de réparer les mauvaiſes récoltes, & de ſubſtituer une nourriture à une autre, ſur-tout pour les Pauvres des Campagnes & même des Villes.

Il eſt certain que la bonne culture augmentera les productions, les doublera & les triplera même en comparaiſon de ce qu'elles ſont. On a donc raiſon d'écrire tous les jours pour engager les mauvais Cultivateurs à abandonner leurs pernicieuſes routines & à ſuivre les bons principes qu'on leur préſente.

Si toutes les terres du Royaume étoient cultivées comme elles pourroient l'être, la France deviendroit le grenier de l'Europe, ſans que les Conſommateurs du Royaume en ſouffriſſent ; mais on a beau donner d'excellentes méthodes, l'eſprit de ſyſtême, ou l'obſtination s'oppoſent à leur ſuccès. De l'aveu des plus ſçavans Cultivateurs, la méthode de M. Sarcey de Sutieres eſt la meilleure, parce qu'elle eſt ſimple & priſe dans les principes de la nature même ; tous ceux qui la ſuivent en font les plus grands éloges, & la conſeillent à leurs voiſins : cependant que d'obſtacles ne rencontre-t-elle pas pour vaincre le préjugé ? Plus de trente perſonnes de nos Abonnés, répandues dans différentes Provinces du Royaume, qui n'ont commencé que de l'automne derniere à ſuivre les principes de M. de Sutieres, nous ont écrit qu'ils étoient d'autant plus ſatisfaits d'avoir ſuivi ſa méthode, que leurs

bléds n'avoient nullement ſouffert ni des longues pluies de cet hyver, ni de la ſéchereſſe du printemps ; que leurs bleds étoient forts & vigoureux, & donnoient l'eſpérance de la plus belle récolte, pendant que ceux de leurs voiſins étoient devenus jaunes & maigres. Ils nous promettent de nous envoyer l'état de leurs récoltes comparées avec celles de leurs voiſins, & même avec celles qu'ils avoient coutume de faire les années précédentes en ſuivant la culture ordinaire. Pluſieurs autres qui ont adopté celle de M. de Sutieres depuis deux ans, ne ceſſent de la préconiſer, & nous aſſurent que cet habile Agriculteur n'a rien avancé qui ne ſoit exactement vrai. Nous ne publions point toutes ces lettres qui ne ſont qu'une ſorte de répétitions les unes des autres, mais nous ſerions en état de les montrer aux incrédules.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Avril 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

RENNES.				METZ.				LA ROCHELLE.				SOISSONS			
LIEUX des Marchés	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d		l.	ſ.	d		l.	ſ.	d.		l	ſ.	d
Auray.	27	5	5	Longwy.	17*	9	1	Barbezieux.	25*	15		Château-T.	24	7	4
Breſt.	31											Chauny.	23	15	
Hennebon.	27	16	3	METZ.	18							Clermont.	27	13	
Lannion.	26	8	6	Montmedy.	18	15		Cognac.	27	15		Coucy.	24	3	
Morlaix.	23*	2	4									Creſpy.	29*		
Nantes.	25	12		Phalsbourg.	20*	8						Fer-en-Tard.	23	8	
Pontivy.	26	6	5	Sarrebourg.	19	16		LAROCHEL-LE.	29			Guiſe	24	12	
Quimper.	25	16										Ham.	23		
				Sarlouis.	18							Hirſon.	24	13	
Redon.	18	16		Sedan.	18	17		Marennes.	30*			Lafere.	18*		
RENNES.	31*											Laon.	19	13	9
St. Brieux.	27	12		Thionville.	18	10	11					Marle.	22	10	
St. Malo.	28	5	8	Toul.	18	7	7	St. Jean d'Angely.	27	15		Noyon.	25	13	4
Treguier.	25	17	6									Ribemont.	24		
Vannes	24	18	6	Verdun.	18							SOISSONS.	24	7	6
Vitré.	27	18	7	Vic.	18			Saintes.	27	15		Vervins.	23	14	
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	27	3	8	From. le ſep.	18	11	3	From. le ſep.	28			From. le ſep.	23	18	1
Pain la liv.		3	4	Pain la liv.		2	3	Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	10
Avoine le ſ.	9	1		Avoine le ſ.	5		6	Avoine le ſ.	10	2	6	Avoine le ſ.	6		3
Foin le q.	3	3	6	Foin le q.	1	17	5	Foin le q.	4	6		Foin le q.	2	1	1
Paille le q.	1	10	2	Paille le q.		15	1	Paille le q.	2	17		Paille le q.	1	3	8

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des differens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 20, juſqu'au Mercredi 24 Mai 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 17 muids 4 ſept.

de froment, 1 ſeptier de méteil, 4 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 201 muids 2 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 202 muids de froment, 25 muids 7 ſeptiers de ſeigle, & 945 muids 10 ſeptiers de farines, ce qui a fait 219 muids 4 ſeptiers de froment, 1 ſept. demeteil, 29 muids 10 ſept. de ſeigle, & 1147 muids de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 27 muids 4 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 509 muids 7 ſeptiers, ce qui a fait 536 muids 11 ſeptiers.

Le Mercredi 24 Mai, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1933 muids 12 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 452 muids 1 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 1481 muids 1 ſeptier.

Le froment a été vendu à la Halle de 21 à 26 ℔ 10 ß, le méteil, 18 ℔; le ſeigle, de 12 ℔ 10 ß à 15 ℔ 10 ß; le froment a été vendu à la Grêve, de 20 à 26 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 2 ℔ 8 ß 3 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 15 ß à 2 ℔ 11 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß à 3 ß 3 ₰ la *livre*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰; id. de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; pain bis clair, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰.

MOYEN

Pour ſe procurer de l'eau en abondance dans les Pays les plus chauds, lors même qu'on manque de ſources. Extrait du Podromo overo ſaggio di alcune inventioni nuove premeſſo all arte maeſtra opera che prepara il Padre Franceſco Lana; *c'eſt-à-dire, Recueil de quelques inventions utiles, ſervant d'introduction à un ouvrage intéreſſant, par le R. P. Lana* (a).

L'expérience prouve que ſi l'on remplit un grand vaſe de verre en forme de cône avec de la neige ou de la glace pilée, l'air extérieur ſe condenſe en venant le frapper; il s'attache alors une grande quantité de gouttes d'eau, qui ſe réuniſſent & forment au bout de quelque temps un volume aſſez conſidérable, ſi on le ramaſſe dans un verre placé au deſſous du vaſe. J'ai déjà rapporté cette expérience, en parlant des moyens imaginés par M. le Comte Magalotti, pour connoître l'humidité des vents. On oppoſeroit en vain que la neige pénétre les pores du verre; rien n'eſt plus ridicule: car ſi l'on peſe le vaſe avant & après que la neige eſt fondue, le poids reſte le même. Je n'entrerai pas dans le détail des vertus merveilleuſes attribuées à cette eau, ſoit pour l'aſthme ou pour la phtiſie; il eſt ſeulement à préſumer qu'elle doit être très-légere.

D'après ces obſervations, on a imaginé un moyen très-ingénieux pour ſe procurer de l'eau dans les climats chauds. On choiſit à cet effet la partie d'une montagne qui eſt expoſée au midi. On creuſe d'abord une eſpece d'entonnoir dont l'axe eſt incliné d'environ quarante degrés à l'horizon. Au bout de cet entonnoir on pratique une eſpece de cave ſphérique que l'on revêt avec de la pierre pour une plus grande ſolidité, & pour que les eaux qui doivent s'y raſſembler ne filtrent point. Du fond de ce globe, on mene un tuyau vers le pied de la montagne qui fournit l'eau. Pour peu que l'on reflechiſſe ſur l'expérience dont on a d'abord parlé, il eſt aiſé de voir que la cave ſphérique, & l'entrée en forme d'entonnoir, produiſent le même effet. Le Pere Lana, de qui j'ai tiré cette découverte, aſſure qu'il a bu ſouvent de l'eau qu'on s'étoit procurée par ce moyen; elle lui a parue très-ſaine & très-ſalubre. On voit évidemment que la premiere fouille doit être cylindrique, &

(a) *M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie, au ſervice de Pologne, ayant bien voulu nous confier les materiaux conſidérables qu'il a raſſemblés dans ſes voyages pour le grand Ouvrage qu'il medite ſur les Arts utiles, nous croyons que le Public nous ſçaura gré de le faire jouir d'avance des inventions les plus avantageuſes; celle que nous allons décrire eſt de ce nombre. L'exactitude avec laquelle cet Officier a tout cité mérite la plus grande confiance. Lorſqu'il n'a point été temoin oculaire, il rapporte les ſources où il a puiſé.*

que l'excavation de l'eſpece de récipient ou de chambre ſphérique étant faite, on doit boucher l'ouverture en partie, & l'on donne la forme d'un entonnoir à ce qui reſte découvert. Ce moyen pourroit être employé utilement dans les Iſles de l'Amérique, en Eſpagne, où l'eau eſt ſi rare. On n'ignore pas que pluſieurs Pays très-fertiles ſont inhabités pour cette ſeule raiſon.

QUESTION

Sur les remédes contre la mortalité des chiens.

Depuis ſix ou ſept ans il regne ſur ces animaux une maladie ſinguliere qui en a détruit un grand nombre, qui continue toujours ſes ravages, & contre laquelle il ſeroit intéreſſant de trouver un ſpécifique certain. Il a paru en 1764 deux écrits à ce ſujet; le premier de M. Deſmars, Médecin de Boulogne-ſur-Mer, ſous le titre de Lettre ſur la mortalité des chiens, à Paris, chez la veuve d'Antoine Pierres; l'autre de M. Fournier, Médecin de Dijon, intitulé: Obſervation ſur la nature, les cauſes & le traitement de la maladie épidémique des chiens, à Dijon, chey Defay. Les remédes indiqués par ces Auteurs n'ont pas eu le ſuccès général qu'ils s'en promettoient. On a oüi dire qu'il avoit été fait mention dans quelque papier public de l'huile ou blanc de baleine comme d'un remède qui avoit réuſſi ſur tous les chiens auxquels on l'avoit donné. Il ſeroit à deſirer que l'on fit part au Public, par la voie de cette Gazette, des différens remédes que l'on a tentés en divers lieux, de la maniere de les donner, de leur doſe & compoſition, de ceux qui paroiſſent mériter la préférence, & des nouveaux moyens que l'on pourroit employer dans l'inſuffiſance des anciens. La Médecine vétérinaire devroit s'étendre à tous les animaux utiles. Les ſervices que le chien rend à l'homme lui méritent ſans doute ce titre & ces ſoins; les eſſais d'ailleurs, & les obſervations ſur les maladies des animaux, pourront peut-être dans la ſuite refluer par analogie ſur l'art de guérir les hommes.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 31 Mai 1769.		LYON. le 23 Mai.		BORDEAUX le 22 Mai.	
Amſterdam,	54 7 8	Amſterdam,	55 1/8	Amſt.	55
Lond.	32 .	Auguſte,	51 3 8e	Lond.	32 3 16
Hambourg,	178 3/4	Vienne,	51 3 8e	Hamb.	27
Madrid,	14 19 6	Lond.	32 1 16 1/4	Paris, échu 1/8 p. 0/0 p.	
Cadix,	14 18 6	Livourne,	96 1/4	Dito à 3 uſ. 1 1/2 p. 5/8 p.	
Livourne,	96	Genes.	94 1/4	*du 19 Mai.*	
Lyon,	au pair.	Madrid.	74 1/4	Amſterd.	55 1 8e 1 6e.
		Cadix,	74 1/4	Lond.	32 3 16e *argent.*
		Paris,	à 3/4	Hamb.	27 1/8 1 16
		Marſeille	1 3/4 p. 0/0 p.	Paris échu,	au p.
		Depêt	P. 5 8e		
		Piaſt.	48 13 9		

DE BORDEAUX, *le 17 Mai 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal. premiere ſorte, 51 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 44 à 46, quatrieme ſorte, 40 à 41, petits ſucres, 39, communs, 35 à 37, tête, 30 à 33. Sucre brut le quintal, de Léogane, 28 à 32, du Cap, 26 à 30, de

Saint-Louis, 24 à 30, de la Martinique; 21 à 26. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 19 ß 6 d. à 20 ß, d°. marchand, 18 ß 9 d. à 19 ß, d°. vieux, 17 ß 6 d. à 18 ß. Café S. Domingue la livre nouveau fin, 18 ß 3 d., d°. marchand, 17 ß 3 d. à 17 ß 9 d., dito vieux, 16 ß 6 d. à 17 ß. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ à 8 ℔ 10 ß, mêlé, 7 ℔ à 7 ℔ 10 ß, cuivré fin, 5 ℔ 15, d°. marchand, 5 ℔ 10 à 12 ß, dito ordinaire, 5 ℔ à 5 ℔ 5 ß. Coton S. Domingue le quintal, 100 ℔, dito de la Martinique, 80, 85 à 90 ℔, gingembre gris, 18 ℔, canefice, 40 ℔, cuirs tannés, 50 à 70 ℔, dito en poil, 25 à 45 ℔, rocou, 23 ß, cacao de la Martinique, 12 ß 6 d., syrop de rafinerie, le quintal 15 ℔. Eaux-de-vie, 120 ℔ les 32 veltes.

Les prix des Chanvres & Cordages sont les mêmes que ceux du 19 Janvier.

NOTES

Sur le Change, par rapport à Londres (a).

Amsterdam est depuis long-temps en possession de gagner sur Londres, en donnant moins de 36 escalins pour la livre sterling. Lorsque ce profit est petit, c'est que les Hollandois laissent leur argent en Angleterre pour le placer dans les fonds publics. La raison toujours subsistante de cette perte pour l'Angleterre, se trouve, 1°. dans les intérêts que l'Angleterre paye aux Etrangers qui lui ont prêté, 2°. dans l'accroissement de ces intérêts pour les nouvelles sommes empruntées, 3°. dans les remises qu'elle fait pour ses subsides qu'elle paye en Allemagne, & 4°. dans ses dépenses dans le Nord pour l'entretien de sa Marine. Ce sont toutes ces causes qui font que l'Angleterre perd sur le Change avec la Hollande & avec Hambourg, tandis qu'elle devroit y gagner, par l'avantage qu'elle a d'une considérable balance de Commerce.

Londres perd communément sur le Change avec Hambourg, quoique la balance du Commerce y soit pour l'Angleterre; mais c'est à cause de tout ce qu'elle tire du Nord pour sa Marine. Il y a eu un temps où Hambourg faisoit gagner Londres, en donnant plus de 35 escalins pour chaque livre sterling. Ce profit pouvoit venir de la vente des prises Françoises à Hambourg, & des sommes que Georges II, par la voie de cette place, retiroit de Hanovre menacée d'une invasion. Cette cause ayant cessé, le Change est aujourd'hui contre l'Angleterre.

Avant la guerre de 1756, le cours du Change entre Paris & Londres étoit beaucoup plus à l'avantage de Paris, qu'il ne l'a été pendant cette guerre, ainsi que le montre l'époque de 1761. Il a repris cet avantage, puisqu'aujourd'hui l'Anglois donne plus de 30 den. ½ pour l'écu de 3 liv. qui est le pair connu dans le Commerce. Il y a des Calculateurs qui le fixent à 29 den. ½. Le Chevalier Newton l'avoit fixé à 29 $\frac{149}{1000}$. Les Anglois tirent de France beaucoup de thé, d'eau-de-vie, de soyeries, de modes & de vin; & ils consomment beaucoup d'argent à Paris & dans différentes Provinces.

Le Change avec l'Espagne donne communément très-peu de profit, parce que l'Irlande y fait un gros Commerce clandestin, dont elle ne rend rien à l'Angleterre. Une autre raison, c'est la grande quantité d'argent que l'Angleterre est souvent obligée de tirer d'Espagne. Elle y gagnoit encore moins en 1761, avant la prise de l'Hermione, qui étoit chargée de piastres.

L'Angleterre donne communément moins de 67 den. sterlings pour un *millrea*. Ce profit étoit bien plus considérable en 1705, dans le temps même que l'Angleterre soudoyoit le Portugal, & entretenoit une armée en Espagne. La balance de ce Commerce n'est donc plus si fort à l'avantage de l'Angleterre. On a dit long-temps qu'elle étoit d'un million sterling, & même plus. Vers la fin de l'année 1765, on se plaignoit à Londres qu'elle étoit considérablement diminuée. *Voyez les Gazettes Angloises du 22 Novembre* 1765. Il est certain que beaucoup d'autres Nations, & entr'autres la France & les Pays Bas, partagent aujourd'hui avec l'Angleterre le Commerce du Portugal. Les Gazettes du 8 Septembre 1766, disent que la diminution a été depuis quelques années de 300,000 l. sterlings.

(a) *Les Notes sont tirées en grande partie du Bilan de l'Angleterre.*

L'Angleterre donnoit à cette époque plus de 67 den. pour le *millrea*.

Livourne eſt en Italie l'étape des Anglois. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'ils gagnent ſur le Change avec cette Place, c'eſt-à-dire, qu'ils donnent pour la piaſtre moins de 54 den. ſterlings. Ils perdent communément avec Veniſe & Gênes, parce qu'ils ont plus beſoin des Marchandiſes de ces deux Places qu'elles n'ont beſoin de celles d'Angleterre.

INDUSTRIE.

La veuve *Joſſe*, Marchande Merciere, demeurant à Paris, rue S. Martin, près de S. Julien des Meneſtriers, tient Magaſin de toutes ſortes de Fleurs imitant le naturel: ſçavoir, de Rome, de Gênes, de Lyon, & de toutes autres eſpeces.

Elle vend auſſi de très-belles Coques de Soie, propres à la fabrication des Fleurs artificielles.

Elle continue de débiter le *Beau Rouge* en *Taſſe* & en *Liqueur*, ou *Laque de Cartame*, dont la Demoiſelle *Chaumeton*, Artiſte Fleuriſte, poſſéde ſeule le Secret, & ſi connu par ſes différentes propriétés, dont la moindre eſt d'égaler la vivacité & le brillant du couleur de Roſe d'Italie; ce qui eſt avoué par tous les Fleuriſtes, Teinturiers, Gantiers, Plumaſſiers & autres Artiſtes qui en font un uſage continuel; mais ſa propriété la plus intéreſſante, eſt de contribuer à entretenir l'éclat du tein des Dames, & de conſerver la fraîcheur de la jeuneſſe.

Ce Rouge eſt travaillé de façon que non-ſeulement il produit le double d'effet des autres Rouges, mais qu'il peut ſe conſerver dans toute ſa force pendant 30 ans, & même paſſer les Mers ſans s'altérer.

On trouve auſſi chez elle du *Rouge en Poudre*, qui imite parfaitement l'Incarnat naturel, & qui, loin de gâter la peau, la nourrit, & lui donne un nouvel éclat.

Comme le *Rouge* en *Taſſe* & en *Liqueur* qu'elle vend, eſt unique dans ſon eſpece, & qu'on pourroit chercher à le contrefaire, la veuve *Joſſe*, pour éviter cet abus, prévient qu'elle n'a chargé perſonne, ni à Paris, ni en Province de la diſtribution de ſon Rouge, & qu'elle ne ſe fera que chez elle.

La Demoiſelle *Chaumeton*, qui a trouvé le Secret du Rouge, cideſſus annoncé, demeure avec la veuve *Joſſe*; elle fait toutes ſortes de *Bonnets & Chapeaux de Fleurs pour le Bal*, *Bouquets de côté*, *Guirlandes*, *&c.* travaille pour tout ce qui concerne les Deſſerts, & entreprend tout ce qui a trait à l'état d'Artiſte Fleuriſte.

La veuve *Joſſe* fait des envois pour la Province & les Iſles, ſur commande.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 31 Mai 1769.*

	℔	s	d	
Or de Portug. à	716			marc.
Du Mexique à	706			
Du Perou à	700			
Les guinées à	714			
Ducats à	97	10		
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	10		once.
Or à 20 karats à	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	12	6	
Piaſtres,	48	12	6	

FINANCES.

ARRÊT

DU CONSEIL D'ETAT DU ROI,

Qui ordonne que tous les Particuliers, gens du commun, demeurans dans les Villes & lieux où les Aides ont cours, ſeront ſujets aux droits de Détail, comme les Cabaretiers, ſur les Vins & autres boiſſons qu'ils conſommeront au-delà de ce qui eſt néceſſaire pour leur proviſion, eu égard à leur état, condition, famille & impoſitions à la Taille & Capitation: Et qui attribue à MM. les Intendans, la connoiſſance des conteſtations qui pourront naître à ce ſujet.

Du 6 Septembre 1768.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

VU au Conſeil d'Etat du Roi, l'Arrêt rendu en icelui le 13 Février 1731, par-

lequel S. M. a commis les ſieurs Intendans & Commiſſaires départis dans les Provinces & Généralités du Royaume où les Aides ont cours, pour connoître & juger les conteſtations entre les Fermiers des Aides & les Particuliers, gens du commun, demeurans dans les Villes & lieux ſujets aux droits de détail, à l'occaſion des diſpoſitions contenues audit Arrêt. Vu auſſi les Arrêts des 24 Mars 1744, 28 Juillet 1750, 14 Septembre 1756 & 11 Mai 1762, par leſquels Sa Majeſté a ordonné l'exécution dudit Arrêt du 13 Février 1731, pendant la durée des baux, dont celui actuel doit finir au dernier Septembre 1768, avec attribution de Juriſdiction aux ſieurs Intendans: Et Sa Majeſté étant informée que les motifs qui ont donné lieu à cette attribution, ſubſiſtent, & qu'il eſt néceſſaire d'en proroger le terme juſqu'à la fin du bail qui commencera au 1er Octobre 1768. Ouï le rapport du ſieur Del'Averdy, Conſeiller ordinaire, & au Conſeil Royal, Contrôleur Général des Finances; LE ROI EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne que ledit Arrêt du 13 Février 1731, ſera executé ſelon ſa forme & teneur; en conſéquence, que tous les Particuliers, gens du commun, demeurans dans les Villes & lieux où les Aides ont cours, & ſujets aux droits de détail, qui feront arriver chez eux des quantités de vin, cidre, poiré ou bière, au-delà de la conſommation qu'ils en peuvent faire, eu égard à leurs facultés, état, qualité & profeſſion, & au nombre de perſonnes dont leurs familles ſont compoſées, enſemble aux impoſitions qu'ils payent à la Taille ou Capitation, ſeront tenus de déclarer, à la premiere requiſition des Commis aux Aides, s'ils entendent vendre leſdites boiſſons en gros ou en détail, ou les conſommer pour leur proviſion, à peine, en cas de refus par eux de ſigner & de faire leur déclaration entre les mains deſdits Commis, qui en feront mention ſur leurs regiſtres portatifs, d'être contraints aux droits du détail de la totalité deſdites boiſſons: Ordonne en outre Sa Majeſté que ceux qui auront déclaré vouloir les vendre en gros ou en détail, ſeront tenus de ſouffrir les viſites, exercice & marques deſdits Commis, & d'en payer les droits, conformément aux Ordonnances & Réglemens; & que ceux qui auront déclaré leſdites boiſſons, excédant les quantités qu'ils en peuvent raiſonnablement conſommer, être pour leur proviſion & conſommation, ſeront tenus de ſouffrir les viſites & marques deſdits Commis, pour, en cas d'abus, être contraints au payement des droits de détail de l'excédent de leur conſommation raiſonnable, de même & ainſi que leſdits droits ſont payés par les Cabaretiers: & pour juger les conteſtations qui pourroient naître à l'avenir ſur ce ſujet, Sa Majeſté a commis & commet les ſieurs Intendans & Commiſſaires départis dans les Provinces & Généralités du Royaume où les Aides ont cours, auxquels eſt attribué pour le temps que durera le bail qui commencera au premier Octobre 1768, toute Cour, Juriſdiction & connoiſſance, icelle interdiſant à toutes ſes Cours & autres Juges; & ſeront les Ordonnances rendues par leſdits ſieurs Intendans & Commiſſaires départis, exécutées par proviſion, nonobſtant toutes appellations, ſauf l'appel au Conſeil. Fait au Conſeil d'Etat du Roi, tenu à Verſailles le ſix Septembre mil ſept cent ſoixante-huit. Collationné.

Signé, DEVOUGNY.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Mai 1769.	*Lundi 29.*	*Mardi 30.*	*Mercredi 31.*
Ac. des Indes.	1065	1062 ½	1060
Emp. de la Com.		378	
Prom. à 5 p ⅋.	26	26	26
Prom. à 4 p ⅋.	47	48	
Ac. des Fermes.	850	850	850 52 ½
2 ſ. p. l. du Dix.			
3e. Loterie.		1 ½	1
Annuités.			
Coup. d'An.	58	58	58
Emp. de 10 mil.	46 ½	46 ½	46 ½
Emp. de 30 mil.	47 ½	47 ½	47 ½
Col. 1759.			49 ½
Canada.		52	52
4e. L. Epoques.	12 ½ 13	12 ½	13 12e 17 ½
Nouette.	47	47	47
Ac. de la caiſſe		1020	1020
tirage de la C.	3e 375 4e 335		
2e Lot. Comp.	303	303	303
A 3 p. ⅋ ſ. l. cuirs			
A 3 p. ⅋ ſ. l. Poſt.			
Bretagne.			
Languedoc.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 44.

DU HAVRE.

IMPORTATION *d'Avril 1769.*

Il eſt entré dans ce Port pendant le mois d'Avril 34 Bâtimens François, dont 3 venant du Cap, 2 du Port au Prince & de Saint Marc, 1 des Cayes Saint Louis, 1 de la Martinique, 1 de Lisbonne, 3 d'Alicante, 9 de Marſeille, 3 de Bordeaux, 1 de la Rochelle, 3 de Nantes, 2 de Pont-l'Abbé, 1 de Breſt & 4 de Rouen.

Trois Anglois, dont 2 venant de Cette & 1 de Corck.

Treize Hollandois, dont 1 venant de Cette, 2 d'Oneille & Port Maurice, 1 de Toulon, 1 d'Amſterdam, 3 de Roterdam, 1 de Hambourg, 2 de Dantzick & 2 de Rouen.

Six Danois, dont 2 venant d'Oneille, 1 de Fridericksshald, 1 de Chriſtianſand, 1 de Bergue & 1 de Holſteinnm.

Il a été importé par ces différens Bâtimens les marchandiſes ſuivantes, ſçavoir, 98443 liv. de ſucre, 540479 livres de café, 244070 livres de coton, 56000 livres d'indigo, 6500 liv. de cacao, 24 milliers de bois de Campêche, 449 caiſſes 5026 demi-caiſſes 80 tierces caiſſes de ſavon, 110 balles de coton de Smyrne, 679 balles de ſoude, 442 barils de bœuf, 150 petits barils de beurre, 29 barils de ſaumon, 455 barils de maquereaux, 1553 pieces 159 demi pieces d'huile, 146 pieces d'eau de vie, 1204 caiſſes de fruit, 547 quintaux de graine de lin, 820 quintaux de farine, 8000 planches, 60000 livres de fer en barres, environ 1400 tonneaux de bled, 48 tonneaux d'avoine.

EXPORTATION *de Mars 1769.*

Il eſt ſorti du Havre pendant le mois de Mars 39 Bâtimens François, dont 3 allant au Cap, 3 au Cap, à Saint Marc & au Port au Prince, 3 à la Martinique, 1 à la Trinité, 2 à la Guadeloupe, 1 à l'Orient pour les Indes, 3 à Cadix, 1 à Lisbonne, 3 à Marſeille, 2 à Bayonne, 2 à Bordeaux, 1 à la Rochelle, 4 à Breſt, 1 à Vannes, 3 à Nantes, 1 à Grandville, 1 à Saint Malo, 1 à Benic, 1 à Dieppe & 2 à Rouen.

Huit Anglois, dont 1 allant à Londres, 1 à Portsmouth, 2 en Ecoſſe & 4 en Irlande.

Sept Hollandois, dont 1 allant à Amſterdam 1 à Hambourg, 1 à Dantzick, 2 à Lisbonne, 1 à Caen & 1 à Rouen.

Un Eſpagnol allant à Bilbao.

Il a été exporté par ces differens Bâtimens les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir; pour l'*Amérique*, 772000 livres de bœuf, 38600 liv. de lard, 35000 liv. de ſaumon, 446 quintaux de morue ſeche, 92700 liv. de beurre, 6200 liv. de chandelle, 900 livres de ſuif, 5500 livres de bougie & cire en pains, 6250 livres d'huile d'olive, 800 livres d'huile de lin, 1088 quintaux de farine, 200 muids de vin, 26 muids de cidre, 360 barils de charbon de terre, 3350 marmites de fer, 180 marcs de vaiſſelle d'argent; pour la *Suiſſe*, 50174 livres de ſucre, 11798 livres de café, 368 liv. d'indigo; pour *Amſterdam*, 108367 liv. de ſucre, 33118 livres de café, 7136 liv. d'indigo; pour *Hambourg*, , 272283 livres de ſucre, 31442 livres de café, 959 livres d'indigo; pour *Dantzick*, 13377 livres de café, 368 livres d'indigo; pour *Londres*, 6845 livres d'indigo; pour la *Franche Comté*, 17646 livres de ſucre; pour *Marſeille*, 13257 livres de ſucre, 2876 livres de café, 130 liv. d'indigo; pour *Paris*, *Orléans*, *Verſailles*, *Soiſſons*, *Rouen*, *Châlons*, *Troyes*, *Amiens*, 212911 livres de ſucre, 69913 livres de café, 1100 livres d'indigo, 1275 liv. de cacao; pour *Rouen*, environ 1145 tonneaux de froment; pour *Honfleur*, 55 tonneaux dito & 82 tonneaux de ſeigle.

DE MIDDELBOURG.

Le 10 Mai 1769, le Vaiſſeau de la Companie des Indes Hollandoiſe le *Borſelen*, Capitaine *D. Wagtels* qui a déployé le caractere de Commandeur de la Flotte a mouillé dans ce Port & a apporté la liſte des effets qui compoſent la cargaiſon des 13 Vaiſſeaux qu'elle attend de ſes différens établiſſemens. Six de ces Bâtimens, en y comprenant le *Borſelen*, ſont déjà entrés dans les Ports des Provinces Unies; ſçavoir le *Prince Héréditaire*, le *Bovenkerkerpolder*; le *Ridderkerk*; le *Jeune Samuel*; & le *Duyvenbourg* qui ſont tous partis le 7 Février du Cap de Bonne Eſpérance, & doivent être ſuivis le 13 du même mois par les ſept Vaiſſeaux ſuivants; ſçavoir, le *Blydrop*; le *Landskroon*; le *Vildhoen*; le *Walenbourg*; le *Jeruſalem*; la *Bartha Petronella* tous ſix de Batavia; & le *Kroonenbourg* de Ceylan. La cargaide ces treize Bâtimens conſiſte en 4060641 livres

de poivre brun, 26191 livres de poivre blanc, 300000 liv. de noix de muſcade, 300000 livres de cloux de girofle, 123200 liv. de macis ou fleur de muſcade, 152000 l. de canelle, 1282477 de ſucre en poudre, 10000 liv. de gingembre confit, 1000 pieces de noix de muſcades confites, 25000 liv de ſalpêtre, 100000 d'étain mallax, 300000 liv. d'étain bancas, 249000 liv. de bois de Siam, 30000 livres de bois bimaas, 145000 liv. de bois de Caliatour, 11745 liv. d'indigo de Javan, 33000 liv. de curcuma ou *Terra Merita* de Javan, 1350 livres de cardamome de Malabar, 29989 livres de camphre de Japon, 3125 livres de poivre long, 11200 liv. de cubebe ou poivre à queue, 3 pieces de cannes à la main à pommeau d'or, 8375 livres de nacre de perles 30025 liv. liv. de cauris, 3300000 liv. de café de Javan, 7500 liv. de café de Ceylan, 6973 liv. de thé de Batavia, 4000 liv. de fil de coton de Tutucoryn, 53905 de fil de coton de Javan, 100 pieces d'Arak, 20 ames de vin rouge de Conſtance, 12 dito blanc; en toiles de coton, 3600 bethilles, 2080 pieces de baftas tant à fleurs que bleues, 2650 pieces de mouris de diverſes ſortes, 200 pieces de hane caatjes, 2000 pieces de calamanganis, 5600 pieces de chelaſſes rayées 20200 pieces de roemaels de diverſes ſortes, 500 pieces de bethilles Alegias, 3700 pieces dito Seſtergantin, 1808 pieces dito Calewphe, 9400 pieces de chits peintes, 18376 pieces de ſalempouris de diverſes ſortes, 4960 pieces dito de couleur brune foncée, & 58208 pieces de toiles de Guinée de différentes ſortes & de diverſes couleurs.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 8 au 15 Mai 1769, il eſt entré dans ce Port 37 Bâtimens François & 6 Etrangers: des premiers, 3 venoient des Colonies; ſçavoir, l'*Heureux*, Capitaine *Jean Boulouvard* de Marſeille, parti du Cap; le *Conquérant*, Capitaine *Louis Bremond* de la Ciotat; la *Princeſſe de Conti*, Capitaine *Ceſar Deſpinaſſy* de Marſeille, partis tous deux de la Martinique chargés de ſucre, café, coton, &c. les autres venoient de Bordeaux, de Lisbonne, de Cadix, de Souſe, de Goro, de Tunis, d'Alger, de Smyrne, de Salonique, de Negrepont, de Palerme, de Lalicate, de Termini, de Minorque, d'Otrante, de Calabre, de Denia, de Rome, de Livourne, de *B*arcelonne, de Navazin, de San Remo, San Fiorenzo, de Genes, de Caſſis, de Nice, de Cette, de la *B*ourdiguieres, d'Arles, d'Agde & de Cannes, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie & autres; mais parmi ces Navires, les *Ames du Purgatoire*, Capitaine *Claude Ponchin* de Martigues; la *Sainte Famille*, Capitaine *Deſiré Pagan* de Marſeille, ainſi que le ſuivant; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Antoine Eſtuby*, venant tous trois de Livourne; le *Saint Dominique*, Capitaine *Paul de Palme* Napolitain ainſi que le ſuivant; le *Saint Pierre & Saint Paul*, Capitaine *Nicolas Tartaglino*, venant tous deux de Rome; l'*Immaculée Conception*, Capitaine *Antoine-Marie Perone* Genois, venant de Termini; le *Poſtillon de Genes*, Capitaine *Jean Manen* de Marſeille, venant de Goro dans l'Etat Eccléſiaſtique & de Meſſine; les *Ames du Purgatoire*, Capitaine *Antoine Gardon* de la Ciotat, venant d'Eſfax & de Souſe; l'*Heureuſe Marie*, Capitaine *Joſeph Gandolphe* de Marſeille, venant de Tunis, de *B*izerti & de Porto Farino, chargé avec les huit précédens de 3080 charges de bled, 900 charges d'orge, 150 charges de feves & quelques autres marchandiſes en petite quantité.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 70 *B*âtimens François & 18 Etrangers, allant à Menton, à Martigues, à Toulon, à Hyeres, à Frejus, à Arles, à Cannes, à Saint Tropès, à Cette, à Nice, à *B*ormes, à *B*andol, à Genes, en Corſe, en Sardaigne, à Veniſe, à Ancone, à Carrara, à Civita-Vecchia, à Naples, à *B*arcelonne, au Levant, en Morée, à Seyde, à Saint Jean d'Acre, en *B*arbarie, à *B*erre, à Cadix, au Havre, à S. Valery, à Dunkerque & à Amſterdam, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, mercerie, droguerie, quincaillerie & du Levant.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 6 Juin.

AGRICULTURE.

De Londres.

NOus apprenons que les Prix que la *Société des Arts, des Manufactures & du Commerce* a proposés à ceux qui semeroient du froment dans le printemps, pour regagner ce qui avoit été négligé ou gâté dans l'automne, ont produit un effet encore plus considérable qu'on n'avoit espéré. Cette sage mesure servira à maintenir les grains dans un prix moderé, & à prévenir le danger qui menaçoit le pauvre de manquer du pain cette année ci.

Les poires sont dans quelques endroits très grosses & hors de danger; on n'en sçauroit dire autant des pommes, quoique de mémoire d'homme on n'en ait jamais vu une si grande quantité en fleurs. En général on espere une très-bonne récolte de ces sortes de fruits.

LETTRE

Du Laboureur Bas-Normand à M. Sarcey de Sutieres, sur les Communes.

Je voyois avec peine qu'un Patriote tel que vous, Monsieur, qui vous occupez si utilement des progrès de l'Agriculture, parût regarder l'usage des Communes comme un secours pour les Cultivateurs. Les témoignages des personnes éclairées & de réputation sont d'un grand poids & peuvent produire les effets les plus dangereux lorsqu'ils ne sont point pesés & réflechis avec toute la maturité qu'exigent les objets sur lesquels ils donnent leurs sentimens. Je vois avec plaisir que vous vous rapprochez dans votre Réponse (Gazette d'Agriculture du 16 Mai, Nº. 39) de ma façon de penser sur les landes & marais.

Je conviens avec vous qu'elles sont de quelqu'utilité pour les Riverains lorsqu'ils les donnent à ferme ou qu'ils en réglent l'usage avec économie. Dans le premier cas, les prix des baux ou des adjudications vertissent au profit des Communautés & peuvent être employés à l'acquit des charges générales & au soulagement des Habitans. Dans le second, les Communes ne sont point dévastées & rendues stériles par l'avidité & l'inintelligence des Riverains.

Cependant, Monsieur, ces deux moyens de tirer parti des Communes sont très imparfaits. Si l'adjudication s'en fait tous les ans, les Adjudicataires bornent leurs soins à en recueillir les fruits; ils n'y mettent aucun engrais & n'employent aucuns moyens d'augmenter la végétation; la Communauté elle-même les néglige & les abandonne. Si l'on en passe des baux de trois, six ou neuf ans, les Locataires ne s'occupent guères davantage de l'amélioration de ces terreins, & les obligations qu'ils pourroient contracter dans les baux, d'engraisser ces terres, sont communément mal remplies.

Quelques réglemens que fassent entr'eux les Riverains pour l'usage des Communes, c'est-à-dire, pour n'y mettre qu'une certaine quantité de bestiaux, pour désigner l'espece

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

d'animaux qui doivent y pâturer ; & le temps dans lequel ils doivent y entrer, ſont preſque toujours mal obſervés. En ſuppoſant que quelques-uns des principaux Riverains tiennent la main à leur exécution pendant un temps, les difficultés, les conteſtations, les procès réfroidiſſent leur ardeur pour le bon ordre auquel ſuccédent bien-tôt les confuſions & les dévaſtations.

Je n'admettrai donc, pour tirer parti des Communes, ni l'uſage des baux ni les réglemens. Les premiers tendent à appauvrir & à rendre ſtériles les Communes ; les ſeconds deviennent une occaſion de troubles, de conteſtations & d'inimitiés entre les Uſagers, & laiſſent une porte toujours ouverte pour faire rentrer ces terreins dans l'état d'inutilité & d'anéantiſſement où ils ſont aujourd'hui.

Mon ſentiment eſt que toutes les Communes doivent être partagées, parce que chacun des Partageans les regardant comme des propriétés particulieres, les cultivera avec ſoin & en tirera les plus grands produits poſſibles. Je conviens que le partage des Communes, lorſqu'elles ſont de très-peu d'étendue, devient impoſſible à cauſe de la multiplicité des diviſions. Dans ce cas, je voudrois qu'elles fuſſent adjugées à perpétuité à un ou pluſieurs des Riverains au plus offrant & dernier Enchériſſeur, moyennant des redevances qui ſeroient employées au profit commun de tous les Uſagers. Ces terreins alors feroient le bien des nouveaux Propriétaires & des Communautés ; ils rentreroient dans le commerce, contribueroient à la multiplication des denrées & aux progrès de l'Agriculture.

Annonce de Livres.

Mémoire ſur cette Queſtion : *Quelles ſont les différentes eſpeces de grains, de légumes & de plantes, dont la culture, juſqu'ici inconnue ou négligée en Franche-Comté, pourroit y être introduite avec ſuccès ?* Ouvrage qui a remporté le Prix à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Beſançon le 24 Août 1768, imprimé par ordre de M. de Lacoré, Intendant du Comté de Bourgogne, Par M. Normand, Sous-Inſpecteur des Ponts & Chauſſées, en exercice au Comté de Bourgogne, avec cette épigrahe : *Beatus ille qui procul negotiis, &c.* Brochure in-8°. Prix 20 ſ. A Beſançon, chez Fantet, Libraire, 1769.

Nous ferons connoître cet Ouvrage dans la Gazette prochaine.

A ſix months tour throug the North of England, by Arthur Young. Eſq. Voyages faits pendant l'eſpace de ſix mois dans le Nord de l'Angleterre, par Arthur Young, Auteur du Voyage de ſix ſemaines dans la partie méridionale de cette Iſle, & des Lettres d'un Fermier au Peuple Anglois. A Londres, chez W. Nicoll, N°. 51. S. Paul Church-Yard.

L'objet de ce voyage eſt de répandre des connoiſſances de toutes eſpeces, & de faire connoître dans une Province les procédés qui ſont en uſage dans les autres. On y trouve les deſſeins de pluſieurs machines qui ont été nouvellement inventées pour l'Agriculture.

Thoughts on Brightelmſtone concerning ſea bathing and drinking ſea-water with ſome directione for their uſe in a letter to a friend, by John Awſiter.

Réflexions ſur les eaux de mer que l'on prend à Brightelmſtone (*a*), & ſur les bains, par Jean Awſiter. Chez Wilkie, N°. 71. S. Paul's Church-Yard. Prix, 1 ſchelling.

A Diſſertation on the influence of opinions on language and of language on opinions which gained the Pruſſian Royal Academy's Prize on that ſujet.

Diſſertation ſur l'influence de l'opinion ſur le langage & du langage ſur l'opinion, qui a remporté le Prix à l'Académie Royale de Berlin. Par M. Michaelis, Conſeiller de Sa Majeſté Britannique, & Directeur de la Société Royale de Gottingue. Chez Owen, près Temple Bar, à Londres.

Il doit bien-tôt paroître à Londres un nouvel Ouvrage intitulé : *Jonian Antiquities, les Antiquités Ioniques*, publiées avec la permiſſion de la Société des *Dilettanti*, Par R. Chandler, de la Société Royale ; M. Revelt, Architecte ; & M. Pars, Peintre.

Leonardi Plukenetii Opera bo-

(a) *Brightelmſtone eſt une petite Ville d'Angleterre, ſituée preſque vis-à-vis Dieppe, où l'on va prendre les eaux & les bains de mer.*

TANICA, voluminibus quatuor comprehenſa, vid. Phytographia almageſtum botanicum mantiſſa, amaltheum botanicum ſivè ſtirpium illuſtriorum & minus cognitorum icones. Tabulis æneis CCCCLIV. ſummâ diligentiâ elaboratæ. Imprimé en 4 vol. in-4°. Prix 4 l. 4 ſ. (96 l. tournois) proprement relié. Chez T. Daviel, dans *Ruſſel Street Covent Garden.*

An Introduction to Botany. Introduction à la Botanique, contenant un éclairciſſement de la théorie de cette Science, & une interprétation de ſes mots tecniques, tirée des Ouvrages du Docteur Linnœus, & arrangée de maniere à donner des facilités à ceux qui veulent étudier cette méthode de l'Auteur, avec douze planches & deux tables de matieres ; auſſi un appendice contenant plus de deux mille noms Anglois des plantes rapportées à leurs propres titres dans le ſyſtême de Linnœus. Par James Lee, 1 vol. in-8°. Prix 5 shl. relié (6 livres tournois.) Chez M. Jonſton & T. Longman.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Avril 1769, pour Beſançon, & pendant le mois de Mai, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BESANÇON.			CAEN.			PERPIGNAN			ROUEN.		
Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix		Lieux des Marchés.	Prix.	
	l. ſ.	d.		l. ſ.	d.		l. ſ.	d			
Arbois.	21 7	6	Avranches.	24 18		Foix.	23 15	10	Andely.	28 3	9
Baume.	20* 5								Arques.		
BESANÇON.	21 17	6	Bayeux.	22 10					Caudebec.	28 3	7
Dole.	21 14	10							Dieppe.	27 9	
Gray.	21 12		CAEN.	24 9	7	Montlouis.	22*	8	Eu.	26 16	6
Lons-le-Saunier.	22 16		Carentan.	21* 13	4				Evreux.	28 11	4
Orgelet.	20 16								Giſors.	28 5	4
Ornans.	23 4		Coutances.	25 13	4	Pamiers.	22 1	2	Le Havre.	29 9	
Poligny.	22 16								Lions.	29 10	4
Pontarlier.	24 * 1		Mortain.	24					Magny.	30	
St. Claude.	21 17	2	St. Lo.	24 18	4				Neufchatel.	25* 16	6
Quingey, & Salins.	22		Valognes.	23 6	8	PERPIGNAN	32* 10	9	Pont-de l'Arche.	31 4	
Veſoul.	21 12								Pont-Audemer.	33* 1	8
			Vire.	26* 4	4	Prades.	28 7	6	Pont-l'Ev.	27 5	
									ROUEN.	31 9	4
PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.		
From. le ſep.	22 1	1	From. le ſep.	24 3	9	From. le ſep.	25 15	2	From. le ſep.	28 18	11
Pain la liv.		2 10	Pain la liv.		2 6	Pain la liv.		2 11	Pain la liv.		3 6
Avoine le ſ.	6 18	4	Avoine le ſ.	8 5	8	Avoine le ſ.	9 19	8	Avoine le ſ.	8 4	9
Foin le q.	3 3	4	Foin le q.	3 19	3	Foin le q.	1 17	4	Foin le q.	2 8	
Paille le q.	19	8	Paille le q.	1 15	9	Paille le q.	16	2	Paille le q.	1 3	2

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 24, juſqu'au Samedi 27 Mai 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 18 muids 6 ſep-

tiers de froment, 8 muids de ſeigle, & 143 muids 6 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 207 muids de froment, 23 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 796 muids 10 ſeptiers de farines, ce qui a fait 225 muids 6 ſeptiers de froment, 31 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 940 muids 4 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 41 muids 2 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 453 muids 9 ſeptiers, ce qui a fait 494 muids 11 ſeptiers.

Le Samedi 27 Mai, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1692 muids 3 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 406 muids 1 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 1286 muids 2 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 21 ℔ 10 ß à 28 ℔, le ſeigle, de 12 ℔ 10 ß à 15 ℔ 10 ß; le froment a été vendu à la Grêve, de 20 à 27 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 6 ß 9 ₰ à 2 ℔ 6 ß 9 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 5 ß 10 ₰ à 2 ℔ 11 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß à 3 ß 3 ₰ la *livre;* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰; id. de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; pain bis clair, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰.

COMMERCE.

DE LONDRES.

Compagnie des Indes.

Nous venons de recevoir la traduction de trois pieces Angloiſes ſur les dernieres diſcuſſions de la Compagnie des Indes d'Angleterre.

La premiere eſt une Lettre de M. William Meredith, l'un des Repréſentants de la Ville de Liverpool, ſi renommée pour ſon grand Commerce.

Dans cette Lettre qu'il écrit à ſes Conſtituants, il ſe juſtifie ſur des imputations qui lui ont été faites de n'avoir pas favoriſé de tout ſon pouvoir les vues & les deſſeins de Liverpool relativement au Commerce de l'Inde.

Pour l'intelligence de cette Lettre, il eſt à propos de ſçavoir que dans le mois de Décembre dernier cette Ville envoya à M. Meredith & à ſon Collégue une Requête qu'elle le chargeoit de préſenter ſans délai au Parlement, & par laquelle elle demandoit à participer au Commerce de l'Inde, aux conditions que le Parlement voudroit lui impoſer, s'il arrivoit qu'on fût obligé de diſſoudre la Compagnie actuellement exiſtante. Il s'eſt élevé à l'occaſion de cette Requête une vive altercation entre M. Meredith & le Maire de Liverpool; c'eſt ce qui a donné ſujet à la Lettre en queſtion.

La ſeconde piece eſt un Mémoire de M. Grenville ſur la négociation du Gouvernement avec la Compagnie des Indes.

La troiſième contient la critique de ce Mémoire, par M. Bourck, Membre du Parlement & zélé Défenſeur de l'adminiſtration de Mylord Rockingham.

Nous aurions deſiré recevoir plutôt ces trois pieces, afin de les placer dans le Journal de Juin, mais il étoit preſqu'imprimé lorſqu'elles nous ont été remiſes. Nous les ferons paroître dans le Journal de Juillet, parce qu'elles ſont trop longues pour être inſérées dans la Gazette.

MÉCHANIQUE.

Moteur très-ſimple, qui peut être appliqué à différentes machines, tiré della Racolta delle machine induſtrioſe, di Branca, Ingegniere di Loreto; *c'eſt à dire, Recueil des machines les plus ingénieuſes, par François Branca, Ingénieur de Lorete* (a).

La ſatisfaction que nous ont témoigné la plupart de nos Abonnés pour les différentes machines que nous leur avons fait connoître, nous a engagés à faire de nouveaux efforts pour nous en procurer qui fuſſent également neuves & utiles. Les recherches

(a) *Cet Ouvrage eſt extrêmement rare, même en Italie; il a été imprimé en 1629, chez Maſcardi à Rome, Place Navone.*

que M. Pingeron a faites ſur cette matiere, dans ſes voyages & dans les Auteurs qui ont écrit en langues étrangeres, nous fourniront quelques reſſources à cet égard.

Le Moteur que M. Branca, Ingénieur de Sa Sainteté pour la Ville de Lorete, propoſe dans ſon Recueil des machines, imprimé en Italien à Rome en 1629, conſiſte dans un cylindre vertical d'un certain diametre qui eſt mû ſur ſon axe. Ce ſolide eſt ſurmonté par un cône ou pain de ſucre que ſon axe traverſe. Au-deſſus de ce cône eſt un entonnoir dans lequel tombe l'eau d'une ſource qui s'écoule enſuite par un tuyau ſpiral qui environne le cylindre. Il eſt aiſé de concevoir que ſi l'on met un axe horizontal ſur l'eau de ce ſolide, & que l'on y paſſe une corde ſans fin qui paſſe ſur différentes poulies, ce moteur les fera mouvoir. M. Branca s'en ſervoit pour faire tourner des dévidoirs. Si le cylindre eſt fixé, & qu'une roue dentée ſoit montée ſur la partie intérieure de l'axe, & ſi elle porte des eſpeces de petites planches verticales ſur ſon plan ſupérieur, l'eau qui tombera par le tuyau ſpiral avec beaucoup de force frappera ces petites ailes, & fera tourner la roue, qui engrenant dans un pignon, pourra mener une meule qui ſeroit montée ſur ſon arbre. Cette idée eſt très-ſimple; il eſt inutile que le cylindre ſoit maſſif, il ne s'agit que d'une cage circulaire ſur laquelle on entortille le tuyau ſpiral, en quoi conſiſte tout l'effet de la machine (*a*), ſoit que le cylindre ſe meuve, ſoit qu'il reſte immobile.

Machine pour battre le bled, tirée des Extraits de l'Ingenieur Branca, par M. Pingeron.

Les Méchaniciens les plus célébres ſe ſont exercés de tous les temps à trouver une machine qui ſuppléât aux batteurs en granges, & même aux chevaux à qui l'on fait fouler le grain dans les Pays meridionaux; ou les coups étoient trop réguliers, ou ils n'avoient point aſſez de force: ainſi ce probleme ſi important pour l'humanité eſt encore à réſoudre. Nous allons faire connoître ce que M. Branca avoit imaginé à cet effet.

Sa machine eſt compoſée d'un grand arbre traverſé par quatre leviers. On attache à trois de ces leviers des cylindres de pierre, cannelés & montés à peu près comme ceux dont on ſe ſert pour les gazons, & l'on met deux chevaux aveugles aux extrêmités du levier qui reſte. Il eſt évident que ſi l'on met la paille ſur la route de ces cylindres cannelés de ſix canelures chacun, les grains ſeront obligés de ſortir de l'épi, & les cannelures empêcheront qu'il ne ſoit écraſé. Deux bons chevaux feront donc par ce moyen la beſogne de ſix ou huit mules. La machine eſt peu coûteuſe, on en trouvera le deſſein dans l'Ouvrage ſur les Arts utiles.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 3 Juin 1769.*

	liv.	s.		
Or de Portug. à . .	716	717		marc.
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à . . .	698			
Les guinées à . . .	714	715		
Ducats à	97			
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	10		once.
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15		
Piaſtres, .	48 10	48 12	6	

DE NANTES, *le 26 Mai 1769.*

Navires en armement.

Les Navires François le *Duc de Duras* de 300 tonneaux, Capitaine *Mary*, Armateur M. *Villeboiſnet*; l'*Algonquin* de 200 tonneaux, Capitaine *Pavie*, Armateurs MM. *Corperon* & *Courtois*; la *Parentiere* de 300 tonneaux, Capitaine *Brochard*, Armateur M. *Trinquart*; la *Marie-Magdeleine* de 90 tonneaux, Capitaine *Gilles Sarant*, Courtier le ſieur *Paſſart* fils; les *Deux Henriettes* de 90 tonneaux, Capitaine *Louis Gatineau*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour la Guinée, le ſecond pour Saint Marc,

(a) *On verra le deſſein de cette machine dans l'Ouvrage de M. Pingeron ſur les Arts utiles.*

le troiſième pour Saint-Marc & le Port-au-Prince, le quatrième pour Marſeille, & le cinquième pour Bayonne.

Il ſe trouve auſſi en charge dans le même Port 7 Navires Etrangers; ſçavoir, l'*Eſpérance* de 70 tonneaux, Capitaine *Cornelis Vis*, Interprete le ſieur *Boudet* pour Middelbourg; le *Brederoode* de 160 tonneaux, Capitaine *Pieter Loopuyt*, Interprete le Sr *Van Neunen* pour Fiume; le *Nicolas Reeneman*, de 150 tonneaux, Capitaine *Siels Roels*, Interprete le ſieur *Odiette de la Bauche* pour Amſterdam; l'*Etoile du Nord* de 150 tonneaux, Capitaine *Johan Bringman*, Interprete le ſieur *Boudet* pour Bremen; l'*Anne-Marie* de 70 tonneaux, Capitaine *Siebes Douwes*, Interprete le ſieur *Van Neunen* pour Hambourg; la *Sophie* de 100 tonneaux, Capitaine *Anders Foyen*; Interprete le ſieur *Boudet* pour Friderickshall; le *Jeune Samuel* de 150 tonneaux, Capit. *Jan Janſe Koſter*, Interprete le ſieur *Van Neunen* pour Bruges.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *3 Juin 1769.*	MADRID. *le 22 Mai.*	AMSTERDAM *le 29 Mai.*	LONDRES. *le 30 Mai.*
Amſterdam, 54 7 8	Paris, . . 15 6 7	Paris, 53 7 8e à 9 16:	Amſt. à 2 uſ. : 34 8
Lond. . . 32 .	Amſt. . . . 96		Hamb. . . . , 33
Hambourg, . . 178 ¾	Lond. . . 40 3 8 ½	Lond. 34 ½ . .	Paris . à 2 uſ. 31 ¼
Madrid, . . . 14 19 6	CADIX. *le 16 Mai.*	Cadix. . 92 7 8e .	Cadix. . . 39 3 8
Cadix, . . 14 18 6	Paris, . . . 77		Madrid. 39 ½ . . .
Livourne, . 96	Amſterd. . . 96		Livourne, . 51 ⅛
Lyon, . . au pair.	Londres, . 40 ½ 5 8		Act. des Indes. Elles ont perdu en moins de huit jours . . . . 29 ½
	Madrid. . . au pair		

FINANCES.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS.

Privatus illis cenſus erat brevis, commune magnum.

IL y a deux principales cauſes de la cherté des proviſions.

1°. L'augmentation de notre dette nationale.

2°. L'augmentation de nos richeſſes;

C'eſt à dire, la pauvreté publique & la richeſſe particuliere.

A meſure que la Nation a fait de nouveaux emprunts, il a fallu créer de nouvelles taxes pour en acquitter les intérêts.

Une nouvelle taxe ſur la chandelle augmente le prix d'un habit, parce que le Tireur de laine, le Tiſſerand & le Tailleur payent cette taxe.

De même, un nouveau droit ſur la biere augmente le prix d'une paire de ſouliers, parce que le Tanneur & le Cordonnier payent ce droit.

L'homme qui porte ſur ſon âne une charge de ſable à vendre eſt obligé de vendre ſon ſable plus cher, quoiqu'il n'y ait point de droits impoſés ſur ce ſable, parce que ſans augmenter le prix de ſa marchandiſe, il ne peut plus faire ſubſiſter ſa femme, ſes enfans & ſon âne comme il faiſoit avant ces nouvelles impoſitions.

Ainſi l'augmentation des taxes augmente néceſſairement le prix de toutes les choſes néceſſaires, taxées ou non taxées.

Il eſt clair que l'autre cauſe principale de cette augmentation du prix vient du prodigieux accroiſſement de nos richeſſes depuis peu d'années, & que cet accroiſſement vient en partie de celui de notre dette nationale, puiſque chaque million ajouté à ce fonds public crée un nouveau fonds de richeſſes particulieres, à quoi il faut auſſi ajouter ces richeſſes énormes que nous a procurées la vaſte extenſion de notre Commerce dans toutes les parties du monde, ſans compter l'argent immenſe qui nous eſt venu de l'Inde.

C'eſt par-là qu'on peut aiſément rendre raiſon des dépenſes & du luxe que l'opulence des particuliers a porté à un excès inoui juſqu'à préſent (*a*).

La valeur de l'argent diminue néceſſairement à meſure que la maſſe de l'argent augmente.

Cette valeur étoit vingt fois plus grande au temps de la conquête des Normands, c'eſt à-dire, qu'on avoit alors pour un ſol ce qui en coûte vingt aujourd'hui; elle diminua d'un quart ſous le regne de Henri II; ce qui ſe vend aujourd'hui 15 ſols ne ſe vendoit qu'un ſol dans ce temps là; & ſi elle a diminué d'un tiers, depuis le commencement de ce ſiecle, elle doit avoir diminué de la moitié de ce tiers, pour le moins, depuis le commencement de la guerre derniere, en raiſon de l'augmentation réelle ou fictive de la maſſe de l'argent (*b*).

Il ne faut donc pas dire que les proviſions ſont cheres, mais que l'argent eſt à bon marché.

Ce bon marché de l'argent affecte différemment les différentes claſſes des hommes. Tous ceux qui ne ſubſiſtent que par des ſalaires, des gages, des penſions, &c. peuvent mourir de faim dans le temps que d'autres s'enrichiſſent par le Commerce (*c*).

Les premiers n'ont pas de quoi ſe nourrir, ſe loger & ſe vêtir avec la même valeur numéraire d'une ſomme qui ſuffiſoit autrefois pour les faire vivre dans l'aiſance. Nous en avons un grand nombre d'exemples dans nos Ecoles, nos Colléges, nos Maiſons de Charité & autres pareilles fondations.

Le Marchand l'Entrepreneur, le Brocanteur, &c. peuvent augmenter le prix de tout objet de leur Commerce à meſure que l'argent décroît; mais le Laboureur n'eſt pas le maître d'attendre qu'on ait augmenté le prix de ſon travail, ni le Propriétaire d'augmenter ſes rentes à meſure que ſa dépenſe augmente & que ſes terres payent plus de charges.

Ce n'eſt plus préſomption, c'eſt un fait qui n'eſt que trop vérifié dans toutes les campagnes de ce Royaume. Malgré les nouveaux progrès de l'Agriculture, il eſt certain que le Laboureur, avec les plus grands efforts de ſon induſtrie, ne peut plus pourvoir à ſes beſoins & aux beſoins de ſa famille, & que les mêmes poſſeſſions, autrefois ſuffiſantes pour maintenir une famille dans un état de ſplendeur, que relevoit encore l'hoſpitalité, peuvent à peine ſuffire maintenant aux réparations d'une maiſon plus ſpacieuſe, dans le goût moderne, & à payer les taxes ſur les fenêtres.

Lorſque j'entends un Négociant demander à grands cris la guerre, voter pour de nouveaux emprunts & de nouvelles taxes, ſçachant qu'il a des fonds conſidérables & dix fois plus de crédit pour faire de nouvelles entrepriſes, je ne ſuis pas étonné; mais lorſque j'entends un Propriétaire de terres tenir les mêmes propos; quand je le vois ardent pour la guerre qui le plongera dans de nouvelles détreſſes, encourageant des emprunts dont il doit payer les intérêts,

---

(a) *Les particuliers opulens ne ſont pas les ſeuls qui donnent dans cet excès; leur exemple entraîne les autres par une ſorte d'émulation & de point d'honneur, ſentimens ſi utiles & ſi funeſtes à la ſociété, ſelon l'explication qu'on en fait, & dont on peut dire, comme on l'a dit de l'amitié trop officieuſe:*

Que les vertus ſont dangéreuſes,
Chez un Peuple ſans jugement!

(b) *La cherté des proviſions eſt auſſi relative à la conſommation, qui peut être plus grande, ſans que la population augmente, ſi, à un égal nombre de perſonnes, une famille conſomme, par exemple, dix fois plus qu'elle ne faiſoit autrefois, comme il eſt arrivé en Angleterre & ailleurs.*

(c) *Il eſt aiſé de comprendre, par exemple, combien un commerce d'importation eſt avantageux quand il ſe fait, d'un pays où l'argent eſt cher, dans un pays où l'argent eſt à bon marché.*

appuyer la levée des taxes qui deviennent une charge éternelle sur ses biens, transporté de joie pour une augmentation de territoire & de commerce qui augmente journellement sa dépense & diminue son revenu, triomphant pour des victoires qui causent sa ruine entiere, j'avoue que je ne puis pas m'empêcher d'être surpris, mais en même temps je me réjouis de ce que, dans ce siecle de lumieres, il reste encore assez d'ignorance parmi nous pour nous procurer un Patriote si désintéressé.

De tout ce qu'on vient d'observer il résulte nécessairement une conséquence évidente, mais qui paroît avoir échappé jusqu'ici à la pénétration des plus sages Politiques; c'est qu'une Nation peut & doit même être inévitablement ruinée si elle accroît chaque année ses dettes, quand ses conquêtes & son commerce lui feroient rentrer le double & le triple des sommes qu'elle se trouveroit obligée d'emprunter.

Nouvelles dettes, nouvelles taxes qui augmentent le prix des provisions; nouvelle acquisitions de richesses, provisions plus cheres encore, parce que l'argent est à meilleur marché.

Le prix de la main-d'œuvre enchérit, le commerce d'industrie tombe, les Ouvriers s'expatrient pour ne pas mourir de faim, la paye des Troupes de terre & de mer n'est plus suffisante; enfin les Etats les plus vastes & les plus floriſſans ont été détruits par la pauvreté publique & la richesse particuliere, & l'on n'a point trouvé, dans aucun temps, un remède à ce mal.

Il semble que la cause étant connue, le remède le plus sûr & le plus prompt seroit de rembourser la dette nationale avec une partie des richesses surabondantes de quelques Particuliers, & de fermer tous les canaux par où ces richesses pernicieuses peuvent rentrer; mais y auroit-il rien de plus injuste, de plus odieux & de plus impraticable?

D'un autre côté, quand par l'acquisition de tous les trésors des Indes, nous pourrions en très-peu de temps payer notre dette nationale, ce moyen ne feroit que hâter notre destruction. Une si subite inondation de richesses augmenteroit tellement nos dépenses, & diminueroit si fort la valeur de l'argent, que nous nous trouverions accablés à la fois de luxe & de misere.

Quel moyen nous reste-t-il donc? Je n'en vois pas d'autre que de diminuer une partie du mal en payant peu à peu notre dette nationale par la plus sévere & la plus intraitable économie (*a*).

(*a*) *Cet Extrait est pris du* Gentleman & London Magazine. *On a cru devoir l'abréger, mais on ne peut s'empêcher d'en extraire encore ce qui suit.*

Les gens à projets ont bien d'autres systêmes & ils les soutiennent tous les jours par écrit & de vive voix, avec des plaintes ameres, de ce qu'on ne les suit point. Les Cafés, les Maisons, où s'assemble la Compagnie, retentissent de ces murmures; la Douairiere, à une partie de quadrille, déclame contre le Parlement, parce qu'il souffre l'abus de la cherté des provisions: elle appelle un Roi, & si malheureusement elle vient à faire la bête, elle s'emporte avec un surcroît d'aigreur contre le Ministère, tant qu'enfin un vieux Officier Général, qui partage sa mauvaise fortune & sa mauvaise humeur, rompt le silence: on n'a besoin, dit-il, sans s'émouvoir, que d'exécutions militaires, contre tous les Bouchers, les Boulangers, Vendeurs de vollaille & de poisson, &c.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Juin 1769.	*Jeudi 1.*	*Vendredi 2.*	*Samedi 3.*
Ac. des Indes.		1060	1067 ½
Emp. de la Com.			378 75
Prom. à 5 p ⅋.		26	26
Prom. à 4 p ⅋.		47 ½	47 ½
Ac. des Fermes.		852 ½	850
2s. p. l. du Dix.		7 ½ 8 ½ 4 m.	
3e. Loterie.		1 ½	1 ½
Annuités.		295	
Coup. d'An.		58	
Emp. de 50 mil.		46	46
Emp. de 30 mil.	FESTE.	47 ½	47 ½
Col. 1759.		49 ½	49 ½
Canada.			
4e. L. Epoques.		13	12 ½
Nouette.		47	47
Ac. de la caisse		1020	
tirage de la C.		3e 375 4e 335 5e	3e 372 5e 333
2e Lot. Comp.		302 (333	302
A 3 p. ⅋ s. l. cuirs			
A 3 p. ⅋ s. l. Post.			
Bretagne.			
Languedoc.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 45.

DU HAVRE.

EXPORTATION *d'Avril* 1769.

IL eſt ſorti de ce Port pendant le mois d'Avril 24 Bâtimens François, dont 2 allant au Port au Prince, 1 à l'Orient pour les Indes, 3 à Cadix, 2 à Marſeille, 1 à Toulon, 3 à Saint Malo, 1 à Grandville, 1 à Bayonne, 1 à Breſt, 1 à Nantes, 2 à Cherbourg & 6 à Rouen.

Huit Hollandois, dont 3 allant à Amſterdam, 2 à Hambourg, 1 à Roterdam, 1 à Dantzick & 1 à Seville.

Sept Danois, dont 1 allant à Bergues, 1 à Mandal, 2 à Friderickshald, 1 à Chriſtianſand, 1 à Lisbonne & à 1 Bordeaux.

Un Suédois allant à Setuval.

Il a été exporté par ces differens Bâtimens les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir; pour l'*Amérique*, 63811 livres de bœuf, 23731 liv. de lard, 13110 liv. de ſaumon, 10256 livres de beurre, 1750 livres de bougie & cire en pains, 184 liv. de chandelle, 550 quintaux de farine, 125 muids de vin, 6 muids d'eau-de-vie, 37 muids de cidre, 30 barils de charbon de terre, 103 marcs d'argenterie; pour la *Norwege*, 1000 livres de café; pour la *Suiſſe*, 12738 liv. de ſucre, 38590 livres de café, 5810 liv. de cacao; pour *Hambourg*, 102155 livres de ſucre, 381937 livres de café, 1104 l. d'indigo; pour *Amſterdam*, 442506 liv. de ſucre, 41470 liv. de café, 165 liv. d'indigo; pour *Londres*, 31340 liv. d'indigo; pour *Dunkerque*, 13037 liv. de café; pour *Paris*, *Verſailles*, *Compiegne*, *Soiſſons*, *Mâcon*, *Chartres*, *Rouen*, *Dieppe*, &c. 9823 liv. de ſucre, 124700 liv. de café, 1845 liv. d'indigo, 8470 livres de cacao; pour *Bayonne*, 66000 livres de lin crud; pour *Rouen*, environ, 1080 tonneaux de froment; pour *Honfleur*, 119 tonneaux dito, & 76 tonneaux de ſeigle.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 20 au 26 Mai 1769, il eſt entré au Havre 7 Navires François & 5 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Diane*, Capitaine *Hannequin*, venant de Saint Malo; la *Dorade*, Capit. *Nielly*, venant de Breſt tous deux ſur leſt; la *Syrene*, Capitaine *Boutard*, venant de Lisbonne chargé de diverſes marchandiſes pour Rouen, & de fort peu de choſe pour le Havre; le *S. Yves Marie*, Capitaine *Joſeph Gallié*, venant de Marennes chargé de ſel; la *Princeſſe Adélaide*, Capitaine *Floueſt*, venant de Nantes chargé d'ardoiſe; le *Mercure*, Capitaine *Carpentier*, venant de Cette chargé de vin; la *Marie Marthe*, Capitaine *Tercenier*, venant de Marſeille chargé de différentes marchandiſes; des Etrangers, l'*Eſpérance*, Capitaine *Hanſen* de Norwege, venand de Chriſtianſand chargé d'environ 7000 planches; le *Bernard & Daniel*, Capitaine *Tjebbes*, Hollandois ainſi que les trois ſuivants; le *Saint Pierre*, Capitaine *Speck*, venant tous deux de Port-Maurice & d'Oneille chargés d'huile; la *Pomme de Lubeck*, Capitaine *Schuchn*, venant de Bayonne chargé de laine & vin pour le Havre & pour Rouen; la *Jeune Hendrika*, Capitaine *Tekelis*, venant de Dantzick chargé de planche & de chanvre.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Navires Franç. & 8 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Meſſagere du Jour*, Capitaine *Legras*; le *Conſtant*, Capitaine *Heurtaux*; la *Marie Anne*, Capit. *Nicole*, allant à Dieppe tous trois ſur leſt; la *Conciliation*, Capit. *Duhamel*, allant à Rouen avec le reſtant de ſon chargement pris à Bordeaux; l'*Auguſte Saint Pierre*, Capitaine *Dubois*; allant à Honfleur avec le ſurplus de ſon chargement pris à Dunkerque; l'*Actif*, Capitaine *Guichard* de Marſeille, allant au Cap chargé de tuiles & d'une petite quantité d'autres marchandiſes; des Etrangers, la *Demoiſelle Henriette*, Capitaine *Blanck* Hollandois ainſi que les trois ſuivants; l'*Aſtrée*, Capitaine *Laddack*, allant tous deux à Dantzick ſur leſt; le *Poiſſon de la Mer d'Eſpagne*, Capit. *Carells*, allant à Amſterdam chargé de ſucre & de café; les *Deux Freres*, Capitaine *Van Os*, allant à Roterdam chargé de ſucre ſeulement; le *Patriote*, Capitaine *Steen* Danois ainſi que le ſuivant, allant à Altena; le *Pierre & Anne*, Capitaine *Peterſen*, allant à Chriſtiania ſur leſt comme le précédent; le *Thematy*, Capitaine *Dunlop* Anglois ainſi que le ſuivant, allant à l'Iſle d'Huit, &

de-là à la Virginie ; le *Sphepherders*, Capitaine *Sphepherd*, allant à Newcastle tous deux sur lest.

De l'Orient, *le 27 Mai 1769.*

Le Vaisseau de la Compagnie des Indes le *Penthievre*, Capitaine *de Jouanne*, est heureusement arrivé dans ce Port venant de la Chine.

DE NANTES.

Arrivée *de Navires.*

Du 12 au 19 Mai 1769, il est entré dans ce Port 10 Navires François & 4 Etrangers ; sçavoir, des François, le *Sauveur*, Capitaine *Marcan*, venant du Cap à la consignation de M. *Bailly*, chargé de 164 bariques 6 quarts de sucre terré & tête, 186 futailles de cafe, 5 ballots de coton, 786 cuirs secs en poil, syrops & confitures ; le *Saint Jacques*, Capitaine *Michel Liscouet*, venant de Hennebond avec 16 tonneaux de seigle ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Marc Allain*, venant d'Aurai ; le *Saint Michel*, Capit. *Pierre Vigneux*, venant de la Plaine chargés tous deux de 29 tonneaux & demi deux tiercons de vin ; la *Marie Joseph* ; Capitaine *Olivier le Palmec*, venant de Brest avec vin & peaux d'agneaux ; la *Marie*, Capitaine *Gregoire le Miton*, venant de Bordeaux avec 12 tonneaux de vin, farine & laine ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Yves Hascouet*, venant du Croific chargé de goudron ; la *Marie Fourrée*, Capitaine *René Laigre*, venant de la Rochelle avec bouteilles & flacons de verre, lin, toile, peaux de veaux, de vaches & de moutons ; la *Marie Anne*, Capitaine *Louis Groisard*, venant de Beauvoir avec 18 tonneaux de froment ; l'*Ange Gardien*, Capitaine *Adrien Clairet*, venant de Rouen avec toile cirée, graine d'Avignon, indigo, fayance, papier, chandelles & plâtre ; des Etrangers, la *Lida Hessels*, Capitaine *Hendrick Claasés*, venant de Dantzick avec 189 tonneaux de seigle ; la *Marie Isidore*, Capitaine *Antoine Tipper*, venant de Dublin ; les *Deux Amis*, Capitaine *Edouard Room*, venant de Dingles ; & l'*Ironsides*, Capitaine *Michael Magdonogh*, venant d'Irlande chargés tous trois de bœuf & de lard sale.

Départ *de Navires.*

Il est sorti de ce même Port dans le même espace de temps 5 Navires François ; l'*Apollon*, Capitaine *Laisné* ; la *Vestale*, Capitaine *Denis*, allant tous deux aux Cayes Saint Louis ; le *Neptune*, Capitaine *Gautier*, allant au Cap ; la *Ville de Montlhery*, Capitaine *Abram*, allant au Port au Prince ; le *Destr*, Capit. *Nollo*, allant à Porto chargé de peaux de veaux corroyées & de peaux de vaches lissées.

DE BORDEAUX.

Arrivée *de Navires.*

Du 12 au 20 Mai 1769, il est entré dans ce Port 15 Navires François & 8 Etrangers ; des premiers, 3 venoient des Colonies, sçavoir, la *Septimanie* de 200 tonneaux, Capitaine *Laborde*, parti de la *Martinique* ; le *Constant* de 200 tonneaux, Capitaine *Lessenne* ; la *Friette* de 200 tonneaux, Capitaine *J. Lafargue*, partis tous deux de Saint Domingue chargés de marchandises du cru des Colonies ; des douze autres François faisant ensemble l'encombrement de 564 tonneaux, 3 venoient de Nantes, 3 de Redon, 1 de Morlaix, 1 de Pont-l'Abbé, 1 de Rochefort, 1 de Rouen, 1 de Boulogne, & 1 de Cherbourg, chargés de diverses marchandises ; des huit Etrangers faisant 670 tonneaux, 2 venoient de Limerick, 1 de Konigsberg, 1 de Fredericstadt, 1 de Dantzick, 1 de Bremen, 1 de Hambourg, & 1 de Dublin, chargés de bœuf, de chanvre, de planches de sapin, de cuivre en rosette, de peaux de veaux seches, d'amidon, de pierres à filtrer l'eau, de fromages, de rubans de laine & fil, de toile à voiles, de colle de poisson, de froment & de seigle, pour differens Particuliers & Négociants de Bordeaux.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traversiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.